

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 9 octobre 2019, le règlement 294-2019 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière, afin de permettre les habitations de quatre (4) logements ou moins, dans les secteurs de l'îlot déstructuré 33060-03 (Laurier-Station) bénéficiant de droits en vertu de l'article 105 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAAQ).

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 10 octobre 2019.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 10 octobre 2019 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 octobre 2019.



Stéphane Bergeron
Directeur général